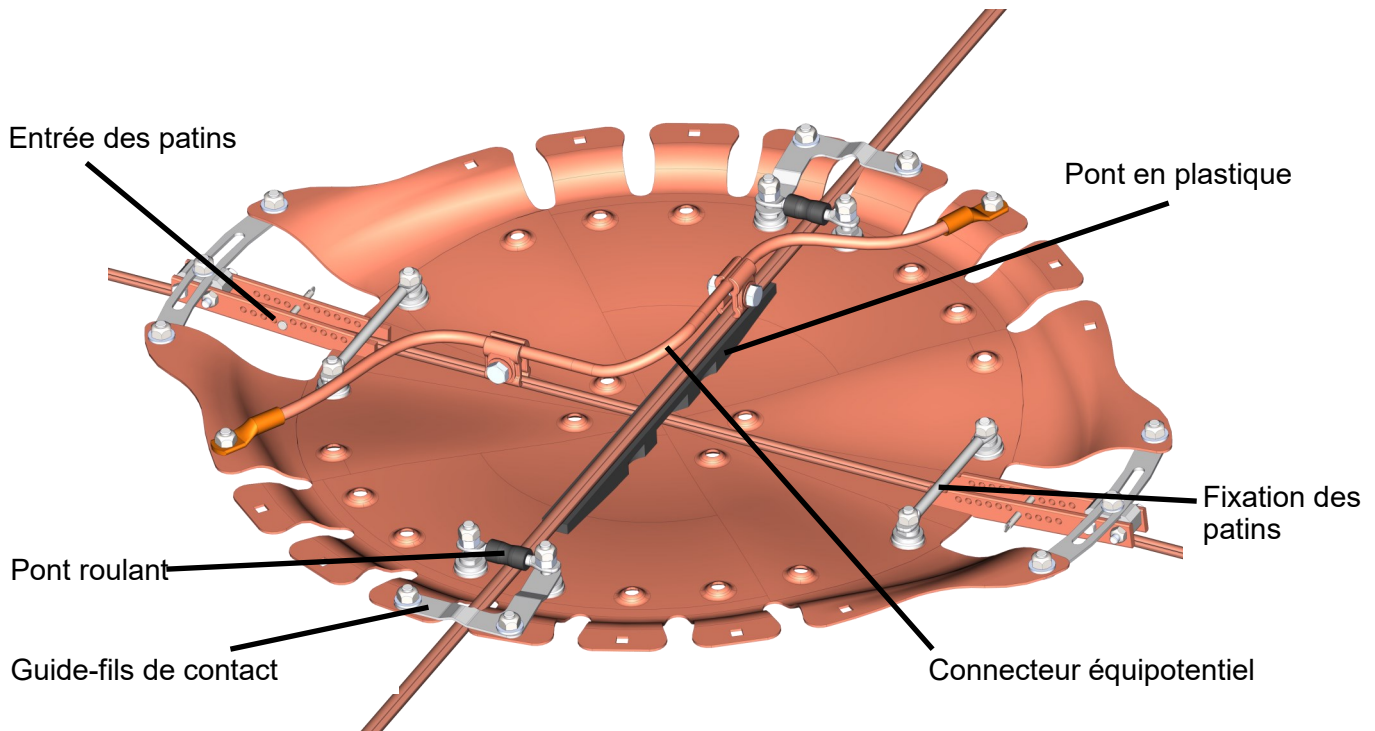


Croisement du fil de contact FDX 2.0

V 2022/02



Le croisement du fil de contact FDX 2.0 a une plage de réglage pour des angles de 38° - 142°.

Accessoires optionnels:

Fixation du fil de contact:.....art. no. 690.103.203
 Suspension d'oeillets:art. no. 690.103.202
 Pendule à cable flexible:art. no. 690.103.201
 Boîte de Foodlube® :art. no. 690.103.204

Indice

A Outils	2
B Préparation	2
C Installation	4
D Maintenance	7
E Informations juridiques.....	8
F Fiche des données de sécurité Foodlube® MultiPaste	11



DANGER DE MORT

Avant de commencer les travaux sur la caténaire, assurez-vous que la ligne soit coupée et mise à la terre des deux côtés ou que l'élévateur requis pour l'installation soit isolé.

LEBENSGEFAHR

Vor Arbeitsbeginn an der Fahrleitung muss unbedingt sichergestellt werden, dass diese ausgeschaltet und beidseitig geerdet ist und die zur Installation notwendige Hebebühne isoliert ist.

PERICOLO DI MORTE

Prima di iniziare i lavori sulla linea aerea di contatto, assicurarsi che sia disalimentata e messa a terra correttamente su entrambi i lati e che il carrello elevatore sia isolato.

A Outils

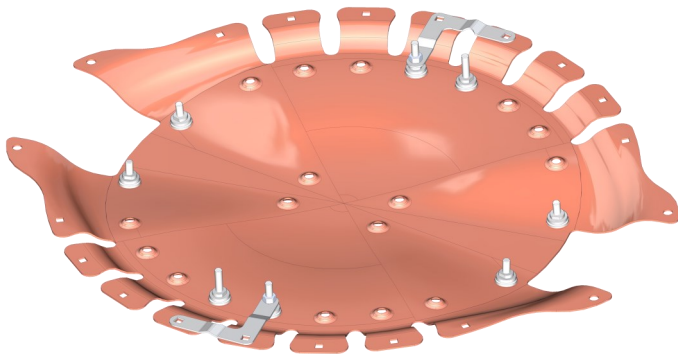
- Clé dynamométrique de 17 mm et 19 mm
- Clé polygonale de 17 mm et 19 mm
- Clé à douille hexagonale 6 mm

B Préparation

1. Vérifier les composants

Avant l'installation, vérifiez que toutes les pièces sont complètes.

Plaque de base FDX 2.0



Sac plastique no. 2: Pont en plastique



Sac plastique no. 3: Kit de montage de fils croisés

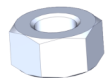
- 2x pont roulant



- 2x écrou hexagonal M10 A4



- 8x écrou de blocage hexagonal M10 A4



- 4x vis de tête ronde M10x20 A4



- 4x rondelle M12 A4

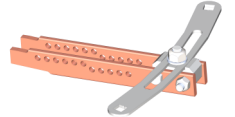


- 1x Boîte Foodlube®



2x Sac plastique no. 4: Kit d'entrée des patins

- 1x entrée des patins A4



- 2x vis de tête ronde M10x10 A4



- 4x écrou de blocage hexagonal M10 A4



- 2x rondelle M12 A4 M10 A4



- 1x boulon M10 A4

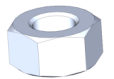


- 1x tige de l'œillet
(fixation des patins)



Sac plastique no. 5: Kit de compensation et de raccordement

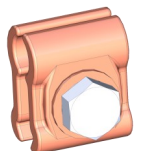
- 2x écrou de blocage hexagonal M10 A4



- 2x vis de tête ronde M10x10 A4



- 2x pince d'alimentation parallèle



- 1x connecteur équipotentiel

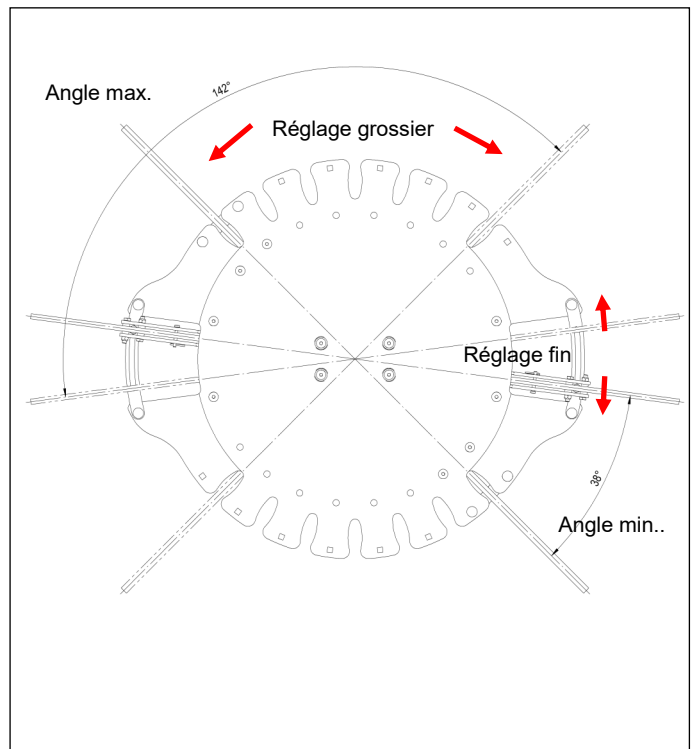
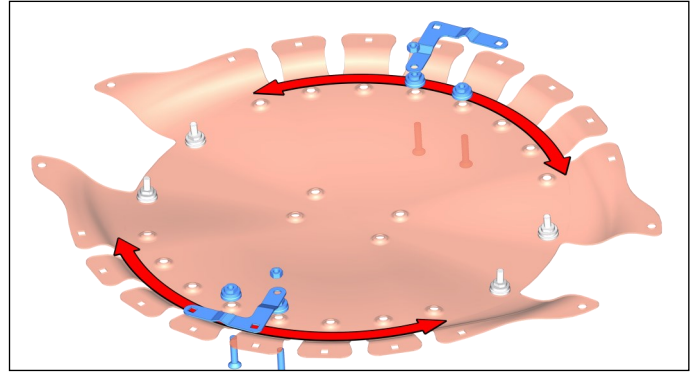


2. Transfert de l'angle de croisement du fil de contact vers FDX 2.0

Le FDX 2.0 est livré dans la configuration de base pour les intersections à $90^{\circ} \pm 7,5^{\circ}$.

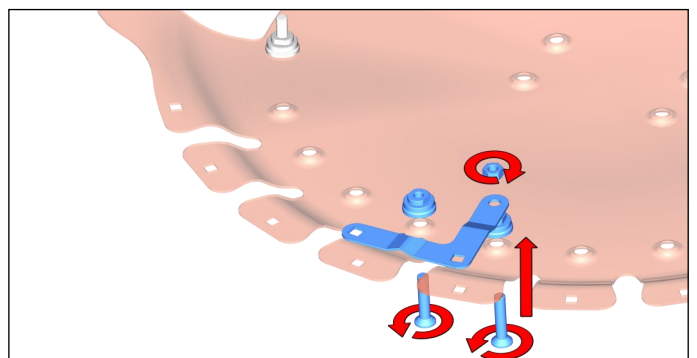
Si un angle différent est nécessaire, desserrez le guide du fil de contact et déplacez-le vers la fente correcte.

Le réglage fin est effectué plus tard avec les unités d'entrée des patins.



Contrer l'écrou spécial avec une clé polygonale et serrer les vis avec une clé dynamométrique, clé à douille hexagonale 6 mm avec **35 Nm**.

Ensuite, fixez les guides du fil de contact et serrer les écrous à la main. Les guide-fils de contact doivent rester rotatifs.



3. Graisser les vis

Graisser toutes les vis (10 pièces) avec Foodlube®.

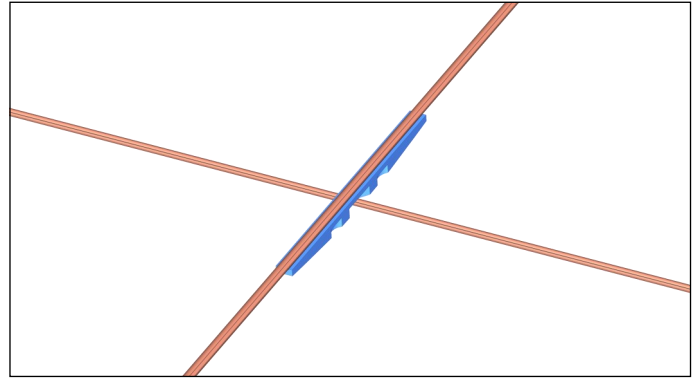
Fiche des données de sécurité en annexe de ce manuel.



C Installation

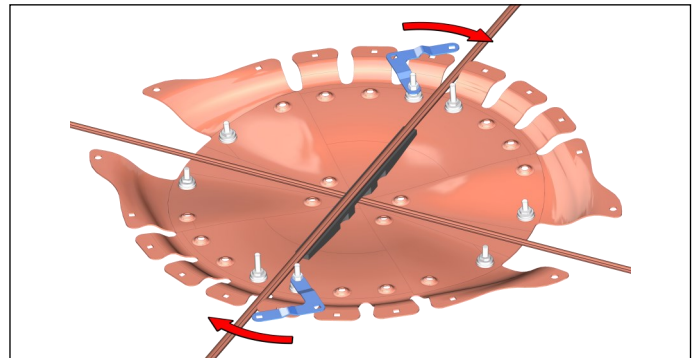
4. Fixer le pont en plastique entre les fils de contact

Fixez le pont en plastique entre les fils de contact.

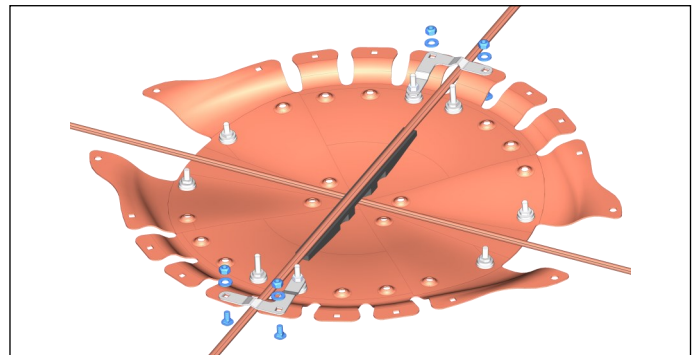


5. Installer provisoirement la plaque de base sur le fil de contact

Installer provisoirement la plaque de base du FDX 2.0 sur le fil de contact transversal resp. le fil de contact supérieur.



Le FDX 2.0 est maintenant automatiquement suspendu au fil de contact et peut être utilisé comme zone de stockage pour les autres pièces.

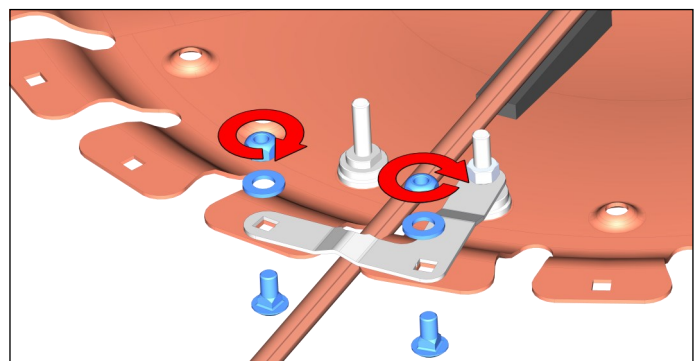


Attention: Ne soutiennent pas le corps sur la plaque de base, autrement les faucilles peuvent se déformer..

6. Attacher les guides-fils de contact

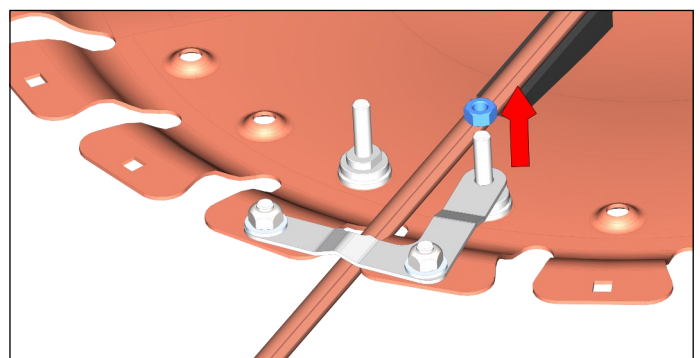
Insérer les vis à tête ronde, rondelles et écrous de blocage du sachet plastique n° 3.

Placer les rondelles sur la tête ronde en saillie et serrer avec des contre-écrous de **35 Nm**.



7. Montage et réglage des ponts roulants

Retirer et conservez les écrous intérieurs. Ils seront réutilisés lors de la prochaine étape.



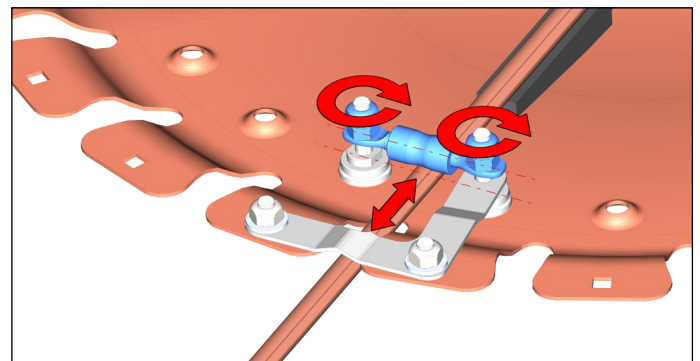
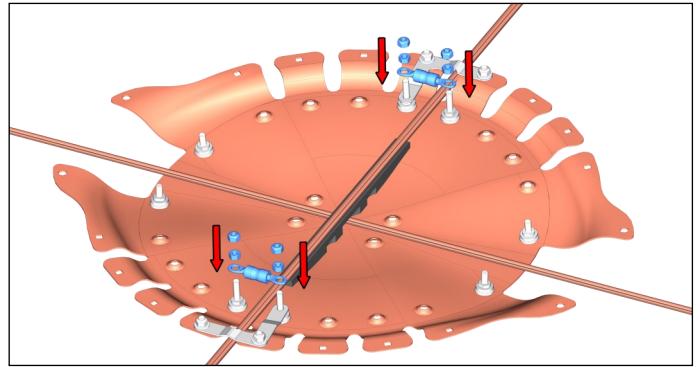
Fixer les ponts roulants, les écrous et les contre-écrous sur le boulon fileté.

Les ponts roulants doivent être parallèles à la plaque, reposer sur le fil de contact et pouvoir tourner facilement sur le fil de contact.

Ajuster la hauteur du pont roulant à l'aide d'écrous de manière à ce que le fil de contact touche la plaque.

Serrer les contre-écrous à **35 Nm**, en bloquant les écrou de blocage.

Le fil de contact ne doit plus toucher le guide du fil de contact.



Si les roulants de compression sont trop serrés, le passage du fil de contact ne peut pas bouger lorsque le fil de contact est allongé en longueur (différence de température été-hiver) et peut éventuellement quitter le centre du passage du pantographe. Cela pourrait endommager le FDX 2.0 et les pantographes.

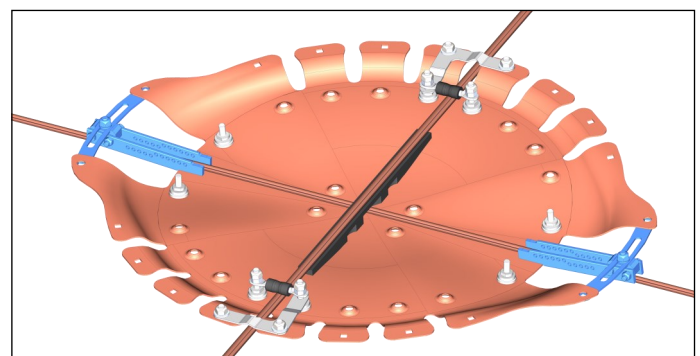


Wenn die Rollbrücken den Fahrtdraht zu fest klemmen, kann die Fahrdrachtkreuzung bei Längenausdehnung des Fahrtdrahts (Temperaturunterschied Sommer-Winter) nicht wandern und unter Umständen das Zentrum der Kreuzung verlassen. Dies kann zu Beschädigungen des FDX 2.0 sowie der Pantographen führen.

Se i ponticelli sono troppo serrati, il filo non può muoversi sul disco in caso di dilatazione del filo (per differenze di temperatura estate / inverno) e si sposterebbe dal centro dell'incrocio. Questo potrebbe causare danni al FDX 2.0 e ai pantografi.

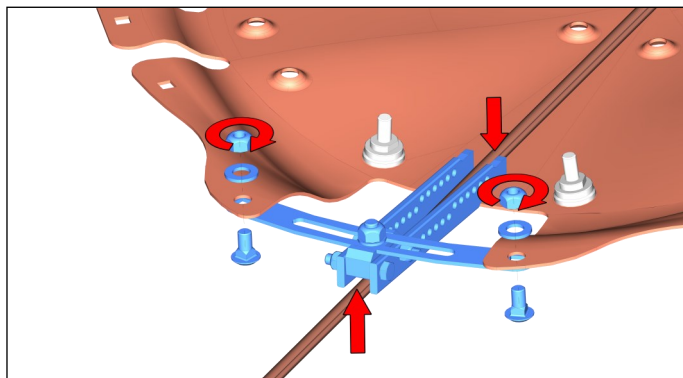
8. Montage du patin pour le fil de contact principal

Préparez les entrées de patin à partir du sac plastique n° 4 pour l'assemblage.



Placer l'entrée des patins sur la plaque de base et installer la plaque transversale sous la plaque de base.

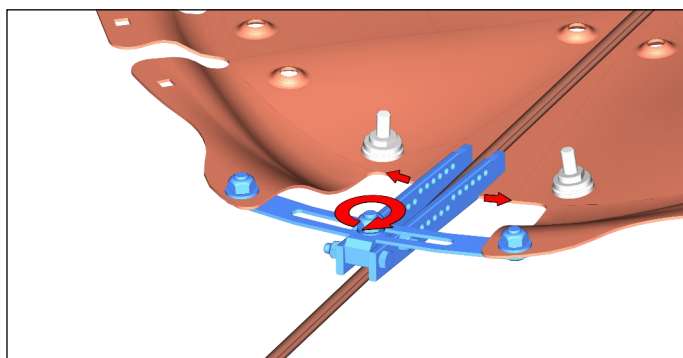
Placer les rondelles sur les vis à tête ronde saillantes et serrez-les avec des écrous de blocage de **35 Nm**.



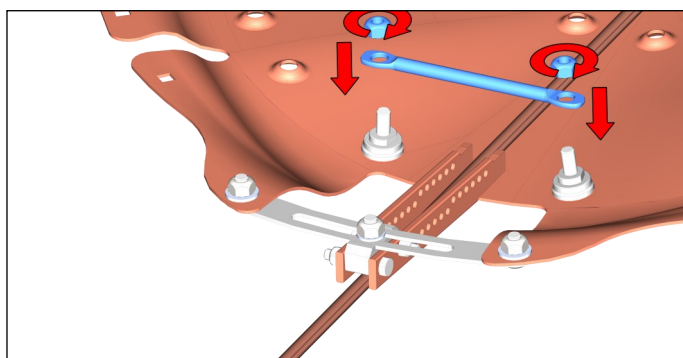
Aligner l'entrée du patin avec le fil de contact, puis serrez l'écrou de blocage avec **35 Nm**.

Attention: L'entrée du patin doit être centrée.

Le fil de contact ne doit pas toucher l'entrée du patin.

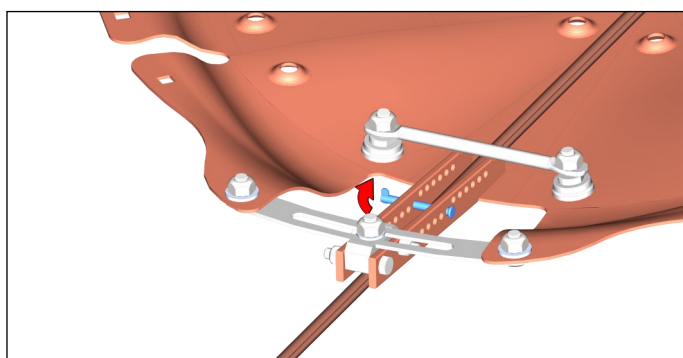


Installer la fixation des patins du sachet plastique n° 4 sur le filetage et serrez les écrous de blocage avec **35 Nm**.



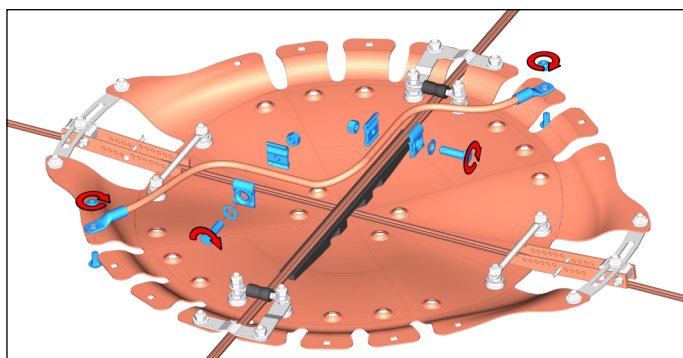
Le fil de contact doit être fixé à la plaque de base à l'aide d'un boulon de nez rabattable. Pour ce faire, insérer le boulon dans un trou approprié et rabattre ensuite le nez.

Le trou dans lequel le boulon doit être inséré dépend du type de fil de contact et de l'usure.



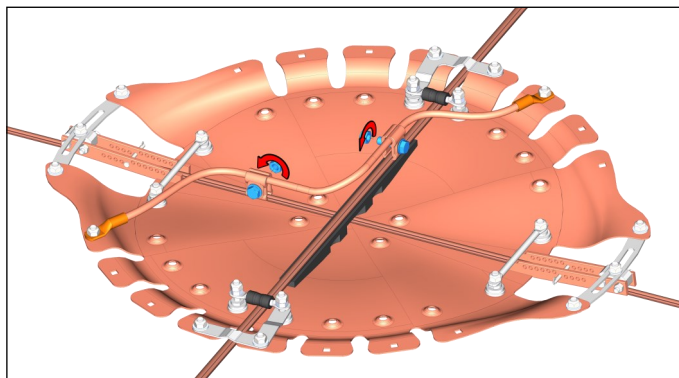
9. Installation des connecteurs d'équipotentialité

Fixer les cosses du connecteur équipotential sur le bord de la plaque de base à des emplacements libres et opposés.



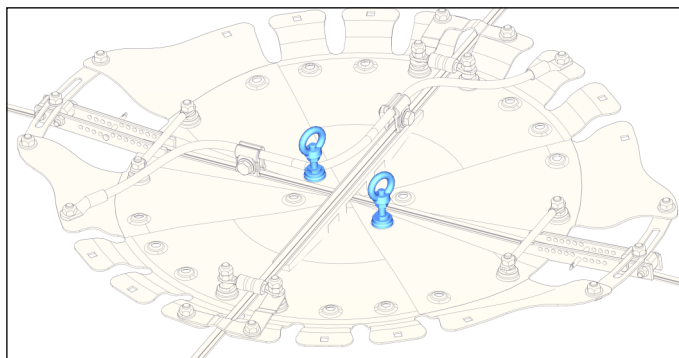
Fixer le câble en cuivre au milieu (entre la tige de l'œillet et le pont en plastique) au fil de contact du sens de marche principal avec la pince d'alimentation parallèle du sachet plastique n° 5.

Fixer le câble en cuivre avec la deuxième pince d'alimentation parallèle sur le fil de contact dans le sens de marche secondaire, au milieu entre le pont roulant et le croisement des deux fils de contact. Cela permet de s'assurer que le FDX 2.0 peut se déplacer avec le fil de contact dans les deux directions. Serrer les deux pinces avec **35 Nm**.



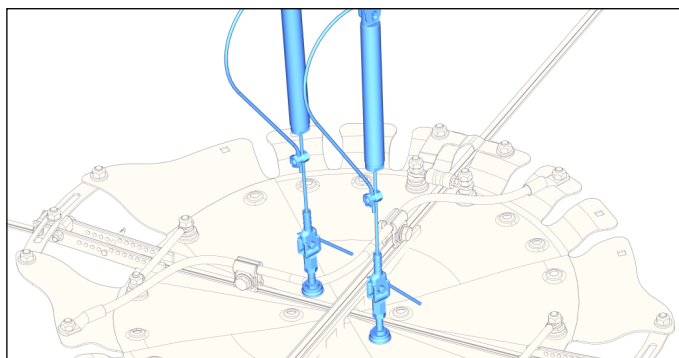
10a. Montage de suspension (optionnel)

Pour suspendre le FDX 2.0, installez des cordes de suspension sur les suspensions à œillets disponibles séparément.



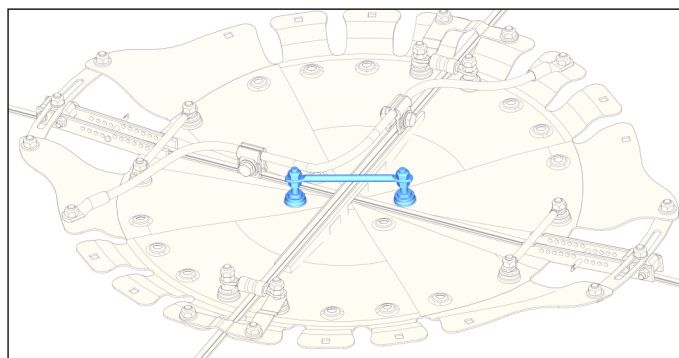
10b. Montage de la suspension (optionnel)

Pour suspendre le FDX 2.0, installez la suspension à ressorts disponible séparément.



11. Fixer la protection du fil de contact (optionnel)

Si les fils de contact ne se touchent pas au milieu du FDX 2.0, il est possible d'installer le fusible pour fils de contact, disponible séparément.

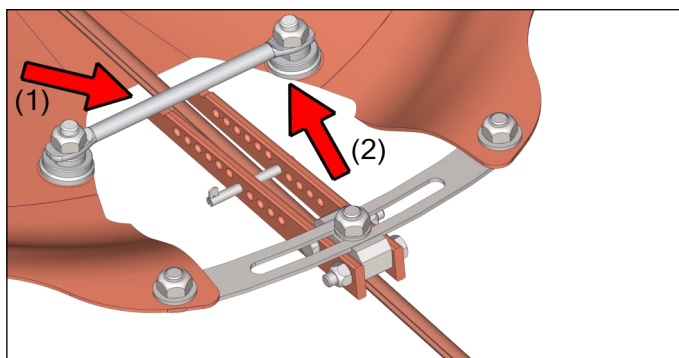


D Maintenance

Le croisement du fil de contact ne nécessite pas d'entretien.

Le croisement doit être remplacé lorsque :

- l'entrée du patin ne repose plus entièrement sur la plaque de base (1)
- une vis de la fixation des patins commence à se casser (2)
- un trou apparaît sur la plaque de base en raison de l'usure.



E Informations juridiques

Le produit doit être uniquement utilisé par du personnel qualifié et formé.

Les charges dépassant les valeurs maximales indiquées peuvent endommager le produit de manière irréversible. Si le produit est soumis à une charge maximale absolue pendant une période prolongée, la fiabilité et la durée de vie du produit peuvent en être affectées. Dans un tel cas, la société Arthur Flury AG décline toute responsabilité.

Arthur Flury AG décline toute responsabilité en cas d'erreurs de manipulation et d'utilisations en dehors du domaine d'application prévu dans le présent mode d'emploi.

En cas d'endommagement présumé du produit, toute manipulation ou utilisation doit être interrompue immédiatement. Arthur Flury AG décline toute responsabilité si le produit continue d'être utilisé en dépit de l'endommagement présumé.

En raison de la diversité des utilisations possibles du produit, les informations contenues dans ce document sont uniquement fournies à titre indicatif et ne constituent pas une garantie que le produit est apte ou approprié pour une utilisation particulière. Il incombe à l'utilisateur de clarifier l'aptitude du produit pour l'application prévue et l'exhaustivité des données du produit avant l'utilisation. L'utilisateur est lui-même responsable du choix du produit et du respect de toutes les consignes de mise en garde et de sécurité. Si vous souhaitez obtenir des informations supplémentaires concernant le produit, veuillez vous adresser à Arthur Flury AG.

Nos produits satisfont aux exigences légales et règlements (entre autres, RoHS, REACH, WEEE) en vigueur sur les marchés que nous desservons. Vous trouverez de plus amples informations dans le Code de conduite de Arthur Flury AG disponibles sur notre site web.

Ces instructions sont destinées à informer le client et non à être transmises sans le produit. Les produits et les informations dans cette publication s'adressent au personnel qualifié et formé. Malgré notre plus grand soin, ce mode d'emploi peut contenir des imprécisions ou des erreurs typographiques. Arthur Flury AG décline toute responsabilité à ce sujet. Dans l'intérêt du progrès technique, ce mode d'emploi peut être modifié à tout moment par Arthur Flury AG sans préavis. Il incombe au client de consulter le mode d'emploi actualisé disponible sur le site web d'Arthur Flury AG avant d'utiliser le produit.

Tous les noms de marques et noms de produits utilisés dans ce mode d'emploi sont des marques déposées[®] ou des marques de commerce[™] de leurs propriétaires respectifs.

Arthur Flury AG décline toute responsabilité pour tout dommage résultant du non-respect de ce mode d'emploi.

E Rechtliches

Das Produkt darf nur von instruierten Fachkräften bedient werden.

Belastungen, die über die aufgeführten Maximalwerte hinausgehen, können das Produkt dauerhaft beschädigen. Wird das Produkt über einen längeren Zeitraum einer absoluten Maximalbelastung ausgesetzt, kann dies die Zuverlässigkeit und Lebensdauer des Produktes beeinträchtigen. In diesem Fall lehnt die Arthur Flury AG jegliche Haftung ab.

Für Fehlmanipulationen und Anwendungen ausserhalb des in der vorliegenden Anleitung vorgesehenen Einsatzgebietes lehnt die Arthur Flury AG jegliche Haftung ab.

Im Falle einer vermuteten Beschädigung des Produkts sind jegliche Manipulationen oder Nutzungen umgehend einzustellen. Bei Weitergebrauch trotz vermuteter Beschädigung lehnt die Arthur Flury AG jegliche Haftung ab.

Aufgrund der Vielfalt der Produkthanwendungen dienen die enthaltenen Informationen nur als allgemeiner Leitfaden und stellen keine Garantie für die Eignung und den Einsatz in einer bestimmten Anwendung dar. Es liegt in der Verantwortung des Anwenders, die Eignung des Produkts und die Vollständigkeit der Produktdaten für die jeweilige Anwendung vor der Nutzung zu klären. Der Anwender ist für die Produktauswahl und die Einhaltung aller Sicherheits- und Warnvorschriften selbst verantwortlich. Sollten zusätzliche Produktinformationen benötigt werden, wenden Sie sich bitte an die Arthur Flury AG.

Unsere Produkte erfüllen die aktuellen gesetzlichen Anforderungen und Verordnungen (u.a. RoHS, REACH, WEEE) in den von uns bedienten Märkten. Weitere Informationen finden Sie im Verhaltenskodex der Arthur Flury AG, der auf unserer Website verfügbar ist.

Diese Anleitung dient der Kundeninformation und ist nicht zur Weitergabe ohne Produkt bestimmt. Die Produkte und Informationen in dieser Publikation setzen entsprechend geschultes Fachpersonal voraus. Trotz grösster Sorgfalt kann die Anleitung Ungenauigkeiten oder typografische Fehler enthalten. Die Arthur Flury AG lehnt dafür jegliche Haftung ab. Im Sinne des technischen Fortschrittes kann die Anleitung ohne Vorankündigung jederzeit durch die Arthur Flury AG geändert werden. Es liegt in der Verantwortung des Kunden, vor der Nutzung des Produkts eine aktualisierte Anleitung auf der Website der Arthur Flury AG abzurufen.

Alle in dieser Anleitung verwendeten Markennamen und Produktnamen sind eingetragene Marken[®] oder Handelsnamen[™] ihrer jeweiligen Eigentümer.

Die Arthur Flury AG lehnt jede Haftung für Schäden ab, die infolge Nichteinhalten dieser Anleitung entstanden sind.

E Disposizioni legali

Il prodotto può essere utilizzato esclusivamente da specialisti appositamente addestrati.

I carichi eccedenti i valori massimi indicati possono danneggiare irrimediabilmente il prodotto. In caso di sovraccarico assoluto del prodotto per un periodo prolungato, l'affidabilità e la durata di vita del prodotto possono essere compromesse. In tal caso, l'azienda Arthur Flury AG declina ogni responsabilità.

Arthur Flury AG declina altresì qualsiasi responsabilità in caso di maneggio errato e di applicazioni che esulano dall'ambito di utilizzo previsto da queste istruzioni.

In caso di presunto danno al prodotto, è necessario interrompere immediatamente qualsiasi maneggiamento o utilizzo. In caso di prosecuzione dell'utilizzo nonostante la presenza di un possibile danno, Arthur Flury AG declina ogni responsabilità.

Considerata la varietà di applicazioni del prodotto, le informazioni contenute nel presente documento fungono unicamente da guida generica e non costituiscono una garanzia di idoneità o utilizzo per applicazioni specifiche. È responsabilità dell'utente verificare prima dell'uso l'idoneità del prodotto e l'integrità dei dati tecnici per la rispettiva applicazione. L'utente è responsabile in prima persona della scelta del prodotto e del rispetto di tutte le norme di sicurezza e di avvertenza. Qualora siano necessarie ulteriori informazioni sul prodotto, si prega di rivolgersi all'azienda Arthur Flury AG.

I nostri prodotti soddisfano i requisiti di legge e i regolamenti attuali (compresi RoHS, REACH, WEEE) nei mercati in cui operiamo. Per ulteriori informazioni si rimanda al codice deontologico di Arthur Flury AG, consultabile sul nostro sito web.

Le presenti istruzioni sono a scopo informativo per il cliente e non sono intese per la divulgazione senza il prodotto. I prodotti e le informazioni contenute nel presente documento sono esplicitamente rivolti a personale specializzato adeguatamente qualificato. Nonostante la massima scrupolosità, le istruzioni possono contenere imprecisioni o errori tipografici. Arthur Flury AG non si assume alcuna responsabilità in merito. Le istruzioni possono essere modificate da Arthur Flury AG in qualsiasi momento e senza preavviso, per motivi di miglioramento tecnico. È responsabilità del cliente verificare se esiste una versione aggiornata delle istruzioni sul sito web di Arthur Flury AG prima di utilizzare il prodotto.

Tutti i nomi di marchi e di prodotti riportati in questo manuale sono marchi registrati® o nomi commerciali™ dei rispettivi proprietari.

L'azienda Arthur Flury AG declina ogni responsabilità per danni derivanti dalla mancata osservanza di queste istruzioni.



FOODLUBE MultiPaste

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830
Date d'émission: 04/05/2020 Date de révision: 11/02/2021 Version: 8.1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : FOODLUBE MultiPaste

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation industrielle, Utilisation professionnelle
Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel
Réservé à un usage professionnel
Utilisation de la substance/mélange : Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

ROCOL a division of ITW Ltd
Rocol House
Wakefield Rd, Swillington
LS26 8BS Leeds - United Kingdom
T +44 (0)113 232 2600

customer.service@rocol.com - www.rocol.com

Autres

ITW Spraytec (Sté)
42, rue Gallieni
92 600 Asnières sur Seine - France
T +33 1 40 80 32 32

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +44 (0)113 232 2600

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la rubrique 3.2 de l'Annexe II de REACH

FOODLUBE MultiPaste

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin.
Premiers soins après inhalation	: Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
Premiers soins après contact avec la peau	: Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Réduire à un minimum la production de poussières.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

FOODLUBE MultiPaste

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles : Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

1. Contrôles techniques appropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

2. Équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Éviter toute exposition inutile.

1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection des mains:

Porter des gants de protection. Gants de protection en caoutchouc nitrile

8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

Protection des voies respiratoires:

Non requise dans les conditions d'emploi normales

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

FOODLUBE MultiPaste

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Couleur	: Off-white.
Odeur	: inodore.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 200 °C
Température d'auto-inflammation	: > 200 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable.
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: ≈ 1,29
Solubilité	: insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV : 0g/l

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Stable dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

FOODLUBE MultiPaste

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Nonclassé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Nonclassé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Nonclassé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Nonclassé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Nonclassé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Danger par aspiration	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Nonclassé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Nonclassé

12.2. Persistance et dégradabilité

FOODLUBE MultiPaste

Persistance et dégradabilité	Non établi.
------------------------------	-------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

FOODLUBE MultiPaste

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

FOODLUBE MultiPaste

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers pour l'environnement				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non réglementé

Transport maritime

Non réglementé

Transport aérien

Non réglementé

Transport par voie fluviale

Non réglementé

Transport ferroviaire

Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MarpoI et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

FOODLUBE MultiPaste

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Teneur en COV : 0 g/l

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Aucun(e).

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.